



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des  
**délibérations du Conseil de Communauté**

N°délib. : 000749

**Séance du vendredi 13 mars 2009**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon,  
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

**Etaient présents :** Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRON Avanne Aveney : Jean-Pierre TAILLARD (jusqu'au 1.1.3) Besançon : Eric ALAUZET (jusqu'au 0.2), Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (jusqu'au 1.1.3), Nicolas BODIN, Pascal BONNET (à partir du 1.1.1), Martine BULTOT, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN (jusqu'au 1.1.3), Jean-François GIRARD, Philippe GONON (jusqu'au 3.4), Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN (jusqu'au 1.1.3), Solange JOLY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (jusqu'au 1.1.3), Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.2.1), Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du 1.1.1), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Beure : Philippe CHANEY Boussières : Bertrand ASTRIC (représenté par Wilma SINA-AUCANT à partir du 1.1.1), Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN Chalezeule : Raymond REYLE (jusqu'au 1.1.3 puis représenté par Jocelyne IWASINTA) Christian MAGNIN-FEYSOT (jusqu'au 1.2.1 puis représenté par Francis MISSEMER) Champagny : Claude VOIDEY (jusqu'au 1.1.3) Chatillon le Duc : Philippe GUILLAUME Chaucenne : Bernard VOUGNON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT (jusqu'au 0.2), Jean-Pierre PROST Deluz : Sylvaine BARASSI (jusqu'au 0.2 puis représentée par Fabrice TAILLARD) Ecole Valentin : André BAVEREL (jusqu'au 0.2), Yves GUYEN Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes : Jean SIMONDON Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD (représenté par Claude SAVONET) La Vèze : Jacques CURTY Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Miserey Salines : Marcel FELT (jusqu'au 0.2), Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand le Château : Marcel COTTINY Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET (à partir du 2.2) Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (jusqu'au 1.1.3) Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Bernard BOURDAIS Pelousey : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA (représenté par Pascal DURAND) Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE (représenté par Sophie ZECCHINI) Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Saône : Maryse BILLOT (représentée par Alexis JACOB), Alain VIENNET Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Jean TARBOURIECH Torpes : Bernard LAURENT Vaire le Petit : Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Vorges les Pins : Patrick VERDIER

**Etaient absents :** Amagney : Thomas JAVAUX Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE Besançon : Hayatte AKODAD, Patrick BONTEMPS, Françoise BRANGET, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Françoise FELLMANN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Lazhar HAKKAR, Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA, Michel OMOURI, Joëlle SCHIRRER Beure : Auguste KOELLER Chaleze : Christophe CURTY Champoux : Thierry CHATOT Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET Chaudfontaine : Christiane BEUCLER Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Larnod : Gisèle ARDIET Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Montferrand le Château : Pascal DUCHEZEAU Novillars : Philippe BELUCHE Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Routelle : Claude SIMONIN Serre les Sapins : Christian BOILLEY Thise : Bernard MOYSE Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire Arcier : Patrick RACINE

**Secrétaire de séance :** Claude PREIONI

**Procurations de vote :**

**Mandants :** H. AKODAD, G. ARDIET, A. BAVEREL (à partir du 1.1.1), P. BELUCHE, T. BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du 1.1.4), P. BONTEMPS, F. BRANGET, J. CANAL, J. COINTET, C. CURTY, Y.M. DAHOUI, L. DELMOTTE, J.J. DEMONET, P. DUCHEZEAU, F. FELLMANN, M. FELT (à partir du 1.1.1), D. GALLET, G. GALLIOT (à partir du 1.1.1), G. GAVIGNET, P. GONON (à partir du 3.5), F. GERDIL, A. GHEZALI, L. HAKKAR, S. JEANNIN, J.S. LEUBA, C. LINDECKER, J.M. MAY, B. MOYSE, D. PARIS, E. PEQUIGNOT (jusqu'au 0.2 et à partir du 2.1), P. RACINE, J.M. ROTH, J. SCHIRRER, G. VALLET (jusqu'au 2.1).

**Mandataires :** N. BODIN, P. SIMONIN, Y. GUYEN (à partir du 1.1.1), B. BOURDAIS, B. RONZI (à partir du 1.1.4), S. WANLIN, P. BONNET, F. GALLIOU, R. STEPOURJINE, S. COURBET, F. MONNEUR, M. COTTINY, B. FALCINELLA, G. BAULIEU, C. MICHEL, D. JOLY (à partir du 1.1.1), P. GUILLAUME, J.P. PROST (à partir du 1.1.2), B. COSTANTINI, O. FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 3.5), J.P. GOVIGNAUX, D. POISSENOT, J.C. ROY, M.N. SCHOELLER, J.F. GIRARD, D. MARQUER, R. DEMESMAY, J.L. FOUSSERET, C. PREIONI, E. SASSARD (jusqu'au 0.2 et à partir du 2.1), C. LIME, C. VOIDEY, J. PANIER, J.M. CAYUELA (jusqu'au 2.1).

**Objet : Soutien à la compétitivité et aux filières d'excellence : Institut Pierre Vernier - Demande de financement**

## Soutien à la compétitivité et aux filières d'excellence : Institut Pierre Vernier - Demande de financement

Rapporteur : Jean-Pierre MARTIN, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2009	Montant BP 2009 : 300 000 €
Soutien à la compétitivité	Montant de l'opération : 75 000 €

### Résumé :

L'Institut Pierre VERNIER (IPV) a pour objectif de constituer à terme le centre de transfert de technologie unique de la Franche-Comté. Créé le 5 janvier 2007, cet institut est issu de la fusion des 3 organismes fondateurs que sont le Centre de transfert en micro et nanotechnologies (CTMN), l'Institut Productique (IP) et le Pôle Régional de conception et d'innovation (PRECI), dans le cadre d'un partenariat avec l'UFC, l'ENSMM et l'UTBM.

Le présent rapport présente le plan d'actions 2009-2010 de l'IPV et sa demande de financement pour un montant de 75 000 €, équivalent à ce que le CTMN recevait comme soutien et s'inscrivant dans l'axe 9.2 du C.P.E.R. « Soutien à la recherche et au transfert de technologie ».

### I. Missions de l'Institut Pierre Vernier

1. connaître et faire connaître l'offre scientifique et technique des laboratoires de recherche,
2. identifier la demande des industriels,
3. piloter les projets de transfert de technologie en assurant la gestion de ces projets et le cas échéant en mettant en place les moyens humains nécessaires pour faire aboutir ces projets,
4. informer, former, soutenir et conseiller les entreprises sur les questions technologiques,
5. assurer l'expérimentation et mettre à disposition des matériels et des procédés nouveaux.

### II. Objectifs du projet

Le projet présenté par l'IPV comporte deux sous projets :

#### A/ Une mission d'intérêt général :

Sur la base des axes suivants

- **prospective** : rencontre des industriels et des laboratoires, veille technologique, synthèses et propositions,
- **actions de validation sur des projets naissants** par des analyses de marché (analyses flash), de propriété industrielle, analyse des technologies, répartition des rôles,
- **communication opérationnelle** vers les entreprises et les laboratoires et construction de la notoriété technologique de la Franche-Comté ; image de l'IPV, site Web, matériel de prospection, diffusion de lettres d'information : « En Direct », traitement de surface, conception, biomédical, participation à des salons,
- **mission d'expertise** pour tout projet d'implantation sur la technopôle TEMIS et TEMIS Santé.

#### B/ Des projets propres à l'Institut

Ces projets concernent les actions axées sur une thématique technologique sans être liées à une ou plusieurs entreprises déterminées. Ces actions préparent et favorisent le transfert d'une technologie mais sans recouvrir ce transfert lui-même.

Il s'agit en particulier :

- **du montage de projets, réponses aux appels d'offres, recherche de financements** adaptés dont européens,
- **de la réalisation de démonstrateurs « aval »** destinés à emporter l'adhésion des entreprises, pour un marché identifié, après manifestation d'intérêt des entreprises (les démonstrateurs « amonts » sont pris en compte dans le programme « maturation des établissements de recherche »),
- **de la diffusion des connaissances** des technologies nouvelles sous forme de journées techniques,
- **de la gestion de l'atelier pilote** : mise en route d'installations nouvelles (hors investissement), information des entreprises, démonstrations, gestion des installations et des prestations.

### III. Modalités de suivi et d'évaluation

Un **Comité d'orientation stratégique** composé des membres de l'IPV, des institutionnels financeurs, des partenaires de l'Institut, des collectivités locales concernées est institué et se réunira selon une périodicité annuelle.

Des **modalités de suivi et d'évaluation** ont été définies sur la base des indicateurs d'impact suivants :

- nombre d'entreprises contactées : visitées ou reçues en réunion : 300,
- nombre d'entreprises avec lesquelles une action a été engagée : 30,
- réponse aux appels à projets (ANR, FP7, Interreg, etc...) : au moins 5 dossiers déposés,
- participation à des salons : 4,
- nombre de journées techniques : 10,
- nombre d'emplois de la structure : 20 CDI + 10 CDD soit 28,7 équivalents temps plein,
- emplois directs nouveaux prévus à 3 ans : + 10,
- emplois contribuant au projet : 10 (pour 400 k € de budget),
- nombre de brevets déposés au solde du programme : 2 à 3 ans : 5,
- environnement : 10 entreprises ou laboratoires impliqués dans le montage de ce type de projets et au moins deux projets déposés.

### IV. Durée du programme et plan de financement

La mise en oeuvre de ce programme sur l'année 2009 correspond à une demande de financement de 75 000 €.

#### Fiche de programmation d'opération sur le CPER et le PO

Plan de financement						
DEPENSES HT						
	Salaires	Sous Traitance	Achats	Investissements	Frais généraux	Total
<b>Intérêt général</b>						
Prospective	85 000	20 000	20 000	20 000	29 750	174 750
Pré-projets	160 000	30 000	40 000	10 000	56 000	296 000
Communication	45 000	30 000	60 000	0	15 750	150 750
<b>Total</b>	<b>290 000</b>	<b>80 000</b>	<b>120 000</b>	<b>30 000</b>	<b>101 500</b>	<b>621 500</b>
<b>Projets IPV</b>						
Réponses appels d'offres	135 000	20 000	20 000		47 250	222 250
Approfondiss. technologiques	150 000	15 000	40 000	50 000	52 500	307 500
Diffusion technologies	50 000	50 000	40 000		17 500	157 500
Atelier pilote	70 000	10 000	30 000	0	24 500	134 500
<b>Total</b>	<b>405 000</b>	<b>95 000</b>	<b>130 000</b>	<b>50 000</b>	<b>141 750</b>	<b>821 750</b>
<b>Total général</b>						<b>1 443 250</b>
RECETTES HT						
	Intérêt général	Taux	Projets IPV	Taux	Global	Taux
Autofinancement	0	0.00%	164 350	20.00%	164 350	11.39%
FEDER	239 000	38.46%	225 900	27.49%	<b>464 900</b>	<b>32.21%</b>
DRIRE	0	0.00%	<b>185 000</b>	<b>22.52%</b>	185 000	12.82%
DRRT	123 000	19.79%	0	0.00%	123 000	8.52%
Région	180 000	28.96%	171 000	20.80%	351 000	24.32%
Département du Doubs	41 000	6.60%	39 000	4.75%	80 000	5.54%
CA Grand Besançon	38 500	6.19%	36 500	4.44%	75 000	5.20%
<b>Totaux</b>	<b>621 500</b>		<b>821 750</b>		<b>1 443 250</b>	

## V. Avis de la DRIRE

Le projet dans son ensemble est le résultat de la politique des pouvoirs publics franc-comtois en matière de transfert de technologie qui ont retenu pour le Contrat de Projet Etat-Région 2007/2013, la priorité à la création d'un centre de transfert unifié plus orienté vers le besoin des entreprises.

Le programme proposé correspond à la seconde année de fonctionnement effectif de l'IPV et ne couvre pas de ce fait l'ensemble des activités de l'Institut :

- les opérations figurant dans ce programme sont des actions transversales de veille, d'information, de sensibilisation, de montage de projets et d'études,
- les opérations de partenariat avec des entreprises et justifiant de leur part une participation financière significative, feront l'objet de montage de dossiers spécifiques de partenariats technologiques.

L'année 2009 sera consacrée à la structuration de l'Institut, l'année 2010 sera celle de l'internationalisation de l'IPV. Le budget est réaliste, assorti d'indicateurs précis de suivi et d'impact, d'où un avis favorable de la DRIRE.

### A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur un co-financement de ce projet par la CAGB à hauteur de 75 000 € s'inscrivant dans l'axe 9.2 du C.P.E.R. « Soutien à la recherche et au transfert de technologie »,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association de gouvernance de l'Institut Pierre Vernier, bénéficiaire de cette subvention.

PRÉFECTURE  
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ  
PRÉFECTURE DU DOUBS



Rapport adopté à l'unanimité.

D.C.T.C.J.  
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Président

Pour : 121

Contre : 0

Abstention : RECU 25.MAR 2009